

MINISTERE DE L'URBANISME
ET DE L'HABITAT

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

DELEGATION PROVINCIALE DE L'EST

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE BOUMBA ET NGOKO

SERVICE DEPARTEMENTAL
DU CADASTRE

ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

REPERAGE :

Situation de la concession : (Forêt communale MOLOUNDOU)
Département de BOUMBA ET NGOKO
Arrondissement de MOLOUNDOU,

Carte de référence : 1/200 000è ISH MOLOUNDOU
Feuille n° NA-33-XVI

Outil de travail : Micro Images TNT mips

DEFINITION DES LIMITES DE LA CONCESSION

Le point A dit de base se situe au confluent Boumba et son affluent dénommé Lopondji, équivalent au point Q de l'UFA 10.015.

AU NORD :

- Du point A, suivre successivement en amont la Lopondji et ses affluents Lopoka et Bélissomba sur une distance de 27 km pour atteindre le point B situé sur une source ;

A L'EST ET AU SUD-EST :

- Du point B, suivre une droite de gisement 234° sur une distance de 2 km pour atteindre le point C situé sur une source d'un cours d'eau non dénommé ;

- Du point C, suivre en aval le ruisseau sur une distance de 1,7 km pour retrouver un petit confluent au point D ;

- Du point D, remonter le bras en direction du Sud-Est sur une distance de 1,4 km pour atteindre le point E situé sur une source ;

- Du point E, suivre une droite de gisement 138° sur une distance de 1,3 km pour atteindre le point F, situé sur une source d'un affluent non dénommé de la BOUMBA;



- Du point F, suivre en aval cet affluent non dénommé sur une distance de 26 km pour atteindre le point G situé au confluent BOUMBA et cet affluent, équivalent au point S de l'UFA 10.015.

AU SUD ET A L'OUEST :

- Du point G, suivre la BOUMBA en amont sur une distance de 48 km pour rejoindre le point A dit de base.

La zone ainsi circonscrite couvre une superficie de 42 612 ha (quarante deux mille six cent douze hectares).

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Fait à Yokadouma, le 9 FEV. 2001

Louis-Raymond BOGAM MELANGUE
Ingénieur des Travaux du Cadastre
Option Télédétection et SIG

**Forêt Communale
Moloundou
42.612 ha**

